



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Belle Santé Services Médicaux, Switzerland SA**,
1700 Fribourg
2. Date du prononcé de dissolution: 29.01.2015
3. Suspension de faillite: 16.04.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.05.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Exploitation de centres antiviellissement, diagnostics, traitement et stockage de cellules souches, commerce de tout produit médical, pharmaceutique, cosmétique, dans le domaine de l'antiviellissement, ainsi que services et consulting dans le même domaine, principalement sur tout le territoire suisse.
(Réf. sect. 4)

Office cantonal des faillites, M. Tornare, chef de secteur
1700 Fribourg

02123411

